

# PÉRENNISER L'ACTIVITÉ AGRICOLE EXISTANTE

# 9 • Sensibiliser, dialoguer et coopérer avec les agriculteurs et les habitants

Créer des espaces d'échange et favoriser des dynamiques partagées entre agriculteurs, collectivités et habitants.



## CRÉER DES SYNERGIES ENTRE AGRICULTEURS ET COLLECTIVITÉS

De nombreux élus s'impliquent pour faciliter le dialogue avec les agriculteurs, et ainsi (re)créer du lien. Il peut s'agir de :

- **proposer des espaces d'expression et de coopérations** : commission agriculture, rencontres individuelles, rencontres élus-agriculteurs-habitants, témoignage dans le bulletin de la collectivité,
- **associer les agriculteurs aux projets de la collectivité** : Projet alimentaire territorial, aménagement de bourg ou de chemins de randonnée, inventaire des zones humides et des cours d'eau, classement des haies dans les PLUi à l'instar de Plélan-le-Grand (35) et Saint-Aubin-du-Cormier (35),
- **être à l'écoute des problèmes et attentes** des agriculteurs, à l'image de la municipalité de Kergrist (56) qui a instauré un dialogue continu avec l'association foncière de remembrement locale permettant de mener en partenariat plusieurs projets « gagnant-gagnant » dont une charte du bien-vivre ensemble en milieu rural,
- **être présent dans les organisations agricoles locales**, et participer aux fêtes et comices agricoles,
- **adapter la communication sur l'acquisition foncière** de la collectivité pour éviter de fragiliser le dialogue avec la profession agricole, selon la vigueur du sentiment de propriété privée, et les héritages agricoles de la région.



**Madeleine Guillonet, adjointe aux relations avec le monde agricole à Guipry-Messac (35)**

*Il faut partir du terrain et de nos agriculteurs, c'est le rôle d'une commune de les mettre autour de la table.*



## RÉMUNÉRER LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Rémunération des agriculteurs via une prestation de services de protection de l'eau et de la biodiversité, offre de prestations d'entretien pour réduire l'utilisation des pesticides... des dispositifs se mettent en place pour encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Si les montages juridiques sont complexes, les expériences abouties se multiplient !



**Label « Terres de sources » de Eau du Bassin Rennais**, syndicat de production et de distribution d'eau potable de Rennes Métropole (43 communes) et de 13 communes périphériques.

Le syndicat utilise les marchés publics pour valoriser les produits issus d'exploitations agricoles qui s'engagent à améliorer leurs modes de production sur les zones de captages d'eau.

Une innovation majeure !

La labellisation permet de faire reconnaître les produits auprès des consommateurs et de rémunérer les services environnementaux des producteurs en sus de leur production.



**Lannion-Trégor Communauté (22), 100188 habitants**

Considérant qu'une reconquête rapide de la qualité de l'eau sera profitable à l'ensemble de l'économie côtière et diminuera la facture de traitement des algues vertes, dont la moitié est à sa charge, l'intercommunalité a mis en place la « Boucle vertueuse ». En contrepartie du respect de critères environnementaux, les agriculteurs bénéficient de prestations assurées par des entreprises de travaux agricoles leur permettant de réduire l'utilisation de pesticides : entretien des bords de champs en zones humides, épandage de précision de fumiers, semis précoces de couverts végétaux ou encore désherbage mécanique du maïs.

## SENSIBILISER LES HABITANTS

Pour aborder les multiples enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation, les élus peuvent recourir à des animations ludiques et adaptées aux différents publics : animations scolaires, interventions de producteurs locaux, projections de films, visites de fermes, soirées débats, expositions, affichage de l'origine des produits de la cantine ou de la crèche, etc.

Certaines communes initient ou soutiennent des démarches visant à sensibiliser les citoyens « **par l'action** » : plantation de légumes sur l'espace public, de verger, aménagement de jardins familiaux...



### Communauté de communes du Pays d'Iroise (29), 50 568 habitants

Nombre de nouveaux arrivants n'ont pas d'attache agricole et méconnaissent ce secteur d'activité. Pour favoriser le dialogue, la Chambre d'agriculture et l'intercommunalité ont élaboré un guide du vivre ensemble qui a été distribué aux 22 000 foyers du territoire. Il présente le poids de l'agriculture dans l'économie locale, le travail des saisons et des réponses aux principales questions que se posent les habitants sur l'agriculture et l'élevage.



### Lanvallay (22), 4 325 habitants

L'association Les Jardins solidaires a contacté la mairie pour lui proposer un projet solidaire et inclusif : bénévoles et bénéficiaires cultivent ensemble des légumes remis ensuite au Secours Populaire et au CCAS. La commune leur met gracieusement un terrain à disposition, à côté des deux productrices professionnelles installées également sur des terres communales via un bail rural environnemental.



### « ÉLUS, AGRICULTEURS ET HABITANTS : QUELS DIALOGUES ET COOPÉRATIONS POUR DES TERRITOIRES DURABLES ? »

Retrouvez dans ce document les enseignements issus de deux rencontres organisées par BRUDED en 2020 et 2021.



### POINTS D'ATTENTION

- Associer régulièrement les agriculteurs sur les sujets qui les concernent ou pour lesquels ils peuvent apporter une expertise : cela consolidera leur implication dans la vie locale et leurs relations avec les élus et les habitants.
  - Favoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement en apportant un soutien concret, technique et/ou financier.
- Initier ou soutenir des projets permettant de sensibiliser les habitants à l'agriculture et à l'alimentation (jardins familiaux, jardins partagés), en parallèle du soutien aux professionnels du monde agricole.

# 10. Soutenir les filières locales

Consolider les activités agricoles et alimentaires locales dans une perspective de transition économique et écologique de son territoire.



## S'APPROVISIONNER AUPRÈS DES AGRICULTEURS LOCAUX

Les communes ont la main pour développer l'**approvisionnement local de leur restauration collective** (école, EHPAD), que celle-ci soit gérée directement par la commune ou confiée à un prestataire via une délégation de service public. Dans tous les cas, il est désormais possible d'**introduire des critères** pour favoriser l'approvisionnement local dans le respect des règles de marchés publics.

Les collectivités peuvent également acheter des produits locaux pour les **événements municipaux** (vœux, etc.), dans une logique d'exemplarité.



### Redon Agglomération (35-44-56), 69 036 habitants

Des citoyens ont créé le collectif « Connexion paysanne » pour favoriser la mise en relation des producteurs paysans et des consommateurs locaux. Ce collectif a depuis ouvert un lieu de rencontre et de vente directe à Saint-Nicolas-de-Redon.

## FACILITER LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Certaines collectivités **soutiennent la création et le fonctionnement de légumeries, conserveries, abattoirs...** et confortent ainsi les filières alimentaires locales, tant végétales que carnées.



### La communauté de commune du Kreiz Breizh (22), 18 170 habitants

La collectivité soutient l'abattoir local de Rostrenen (22) en prenant notamment des parts dans la SCIC.

## 17 RETOURS D'EXPÉRIENCES POUR DÉVELOPPER UNE RESTAURATION COLLECTIVE BIO ET LOCALE

Retrouvez dans ce document proposé par BRUDED un panel d'actions concrètes portées par des collectivités pour favoriser des restaurations collectives durables et locales, valorisant les ressources des territoires.



## ENCOURAGER LA COMMERCIALISATION EN CIRCUIT COURT

Ce soutien peut par exemple prendre la forme d'une **mise à disposition d'un local** ou de l'attribution de **subventions**.

Les collectivités peuvent également **communiquer sur l'offre locale** en créant un annuaire des producteurs en vente directe ou en renvoyant vers un annuaire institutionnel.

## DEUX OUTILS POUR DÉVELOPPER ET SOUTENIR LES FILIÈRES ALIMENTAIRES LOCALES

Les Chambres d'agriculture bretonnes accompagnent les territoires dans leurs démarches de soutien à l'implantation de filières alimentaires de proximité.

En savoir plus : [www.agriculture-collectivites.bzh](http://www.agriculture-collectivites.bzh)

La Fédération nationale des agriculteurs biologiques (FNAB) propose un guide présentant le rôle et les outils des collectivités pour soutenir la structuration de filières bio territorialisées.

En savoir plus : [territoiresbio.fr](http://territoiresbio.fr)

## VALORISER LES CO-PRODUITS AGRICOLES

Dans une dynamique de circuits courts et de valorisation des ressources locales, les démarches visant à valoriser les matériaux issus de l'agriculture se multiplient. Les élus peuvent :

- **utiliser des matériaux issus de l'agriculture** (bois, paille, chanvre, lin) pour la construction ou la rénovation de bâtiments,
- **développer des filières énergétiques appuyées sur le bois bocager et la biomasse** en impliquant les agriculteurs.



### Mouais (44), 367 habitants

La commune a construit en 2013 sa salle multifonction en ossature bois et isolation paille avec un mur en terre. En 2020, elle a porté la rénovation-extension de son école avec là encore le recours à la paille, au bois et à la terre issus du territoire.



### Yves Daniel, maire de Mouais de 1995 à 2017

*Nous voulions construire avec des matériaux et des Hommes du territoire ; quand nous étions jeunes, nous faisons la fête sous un hangar agricole en montant des ballots de paille pour nous protéger des intempéries. Nous sommes repartis du même principe pour cette salle, en restant fidèles à l'identité locale !*



### POINTS D'ATTENTION

- Traduire la volonté politique d'un approvisionnement bio/local dans la commande publique : rencontrer les acteurs en amont, allouer le marché, donner une place importante aux critères qualitatifs plutôt qu'au prix pour pouvoir sélectionner le « mieux-disant » et non le « moins-disant », etc.
  - S'assurer de la viabilité de la mise en place d'outils de transformation et de leur adaptation aux filières existantes localement.
- Lorsque la collectivité soutient un lieu de vente en circuit court, apporter une aide équitable vis-à-vis des autres commerces existants sur la commune, par exemple via un loyer progressif pour soutenir le lancement de l'activité.
  - Veiller à ce que le développement de filières valorisant les co-produits agricoles n'entre pas en concurrence avec le maintien d'une production alimentaire locale existante.



### Lannion-Trégor Communauté (22), 100 188 habitants

En associant les collectivités, les agriculteurs, et les entreprises (bûcheronnage, travaux agricoles, transports), la SCIC Bocagénèse gère le bocage de bords de route et fournit le bois aux réseaux de chaleurs publics. La notion de gestion durable est importante dans une optique de soutien à la filière agricole locale, de protection du bocage, de préservation de la qualité paysagère et de la ressource en eau potable. En Centre-Bretagne, la SCIC Argoat bois énergie fonctionne de manière analogue.



### Roche aux Fées communauté (35), 20 834 habitants

L'intercommunalité s'engage pour le développement de la filière chanvre avec des domaines d'application variés tels que l'écoconstruction, le textile, l'alimentaire. Ainsi, les élus souhaitent répondre aux défis de l'eau et de l'agroécologie, en diversifiant les cultures et en ouvrant la voie aux usages non alimentaires des produits agricoles.